

L'espace de bon fonctionnement : délimitation et déclinaison opérationnelle

Journée ARRA - Ambérieu-en-Bugey le 18 mai 2017



ASSOCIATION
RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE



établissement public de l'État

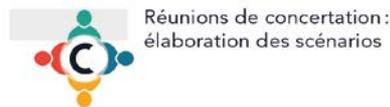
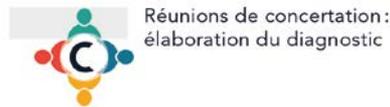
**SAUVONS
L'EAU!**

L'espace de bon fonctionnement : délimitation et déclinaison opérationnelle

Journée ARRA - Ambérieu-en-Bugey le 18 mai 2017

Une réflexion préalable

- Se poser la question des enjeux environnementaux, économiques et sociaux



1 LANCEMENT DE LA DÉMARCHE CHAPITRE 1

- Pourquoi un espace de bon fonctionnement? 1.1
- Quels acteurs du territoire associer? 1.3
- Recueillir les données et études existantes 1.4
- 1^{ère} analyse du cours d'eau et de ses affluents: quels secteurs à enjeux? 1.5
- Préparer la concertation 1.6
- Organiser la démarche 1.6

Espace de bon fonctionnement concerté:
un choix environnemental et socio-économique

3 à 6 mois

2 DIAGNOSTICS ET DÉFINITION DES OBJECTIFS CHAPITRE 2

- Analyse du contexte socio-économique et politique: enjeux territoriaux, usages, analyse foncière, cartographie des acteurs, plans de gestion existants 2.1
- Analyse du contexte environnemental: hydrogéologie, biogéochimie, biologie, hydraulique, morphologie 2.3, 2.4 et 2.5

Détermination des styles fluviaux, évolution des pressions, diagnostic du territoire et 1^{ères} pistes de scénarios pour l'espace de bon fonctionnement

6 à 12 mois

3 PROPOSITION ET CHOIX DE PÉRIMÈTRES CHAPITRE 3

- Déterminer les périmètres d'espace de bon fonctionnement optimal et nécessaire 3.1 à 3.6
- Déterminer des scénarios associés 3.7.1 et 3.7.2
- Présenter les périmètres et les scénarios associés avec les fonctions et services rendus dans chaque cas 3.7.3 et 3.7.4
- Prévoir une information dédiée aux élus dont les élus de l'aménagement du territoire 3.7.5
- Développer l'argumentaire: fonctions / services rendus, arguments sociaux, économiques et politiques pour le choix du scénario final 3.8.1
- Présenter la cohérence avec les outils réglementaires en place

L'espace de bon fonctionnement : délimitation et déclinaison opérationnelle

Journée ARRA - Ambérieu-en-Bugey le 18 mai 2017

Une démarche concertée pour prendre en compte les enjeux territoriaux

- ✓ Infrastructures
- ✓ Activités, usages
- ✓ Occupation des sols



RÉFLEXION PRÉALABLE



COMITÉ DE PILOTAGE 1

Lancement du projet



Réunions de concertation :
élaboration du diagnostic



COMITÉ DE PILOTAGE 2

Partage du diagnostic



Réunions de concertation :
élaboration des scénarios



COMITÉ DE PILOTAGE 3

Analyse des scénarios



1

LANCEMENT DE LA DÉMARCHE

CHAPITRE 1

- › Pourquoi un espace de bon fonctionnement ? 1.1
- › Quels acteurs du territoire associer ? 1.3
- › Recueillir les données et études existantes 1.4
- › 1^{ère} analyse du cours d'eau et de ses affluents : quels secteurs à enjeux ? 1.5
- › Préparer la concertation 1.6
- › Organiser la démarche 1.6

Espace de bon fonctionnement concerté :
un choix environnemental et socio-économique

3 à 6 mois

2

DIAGNOSTICS ET DÉFINITION DES OBJECTIFS

CHAPITRE 2

- › Analyse du contexte socio-économique et politique : enjeux territoriaux, usages, analyse foncière, cartographie des acteurs, plans de gestion existants 2.1
- › Analyse du contexte environnemental : hydrogéologie, biogéochimie, biologie, hydraulique, morphologie 2.3, 2.4 et 2.5

Détermination des styles fluviaux, évolution des pressions, diagnostic du territoire et 1^{ères} pistes de scénarios pour l'espace de bon fonctionnement

6 à 12 mois

3

PROPOSITION ET CHOIX DE PÉRIMÈTRES

CHAPITRE 3

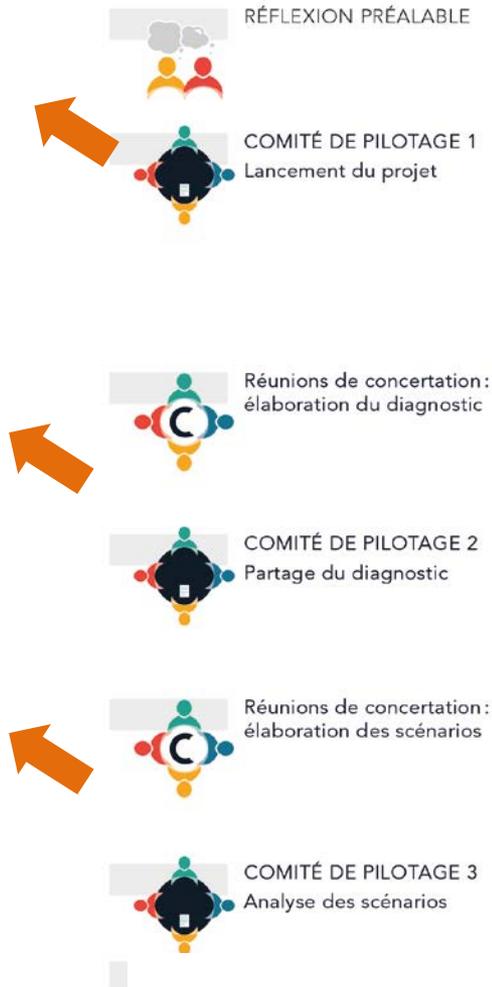
- › Déterminer les périmètres d'espace de bon fonctionnement optimal et nécessaire 3.1 à 3.6
- › Déterminer des scénarios associés 3.7.1 et 3.7.2
- › Présenter les périmètres et les scénarios associés avec les fonctions et services rendus dans chaque cas 3.7.3 et 3.7.4
- › Prévoir une information dédiée aux élus dont les élus de l'aménagement du territoire 3.7.5
- › Développer l'argumentaire : fonctions / services rendus, arguments sociaux, économiques et politiques pour le choix du scénario final 3.8.1
- › Présenter la cohérence avec les outils réglementaires en place

L'espace de bon fonctionnement : délimitation et déclinaison opérationnelle

Journée ARRA - Ambérieu-en-Bugey le 18 mai 2017

Une association des acteurs dès le début du projet

- Composer un binôme politique-technique
- Associer l'instance de gouvernance locale de l'eau
- Associer les différents acteurs concernés... dont les acteurs de l'aménagement du territoire



1 LANCEMENT DE LA DÉMARCHE CHAPITRE 1

- › Pourquoi un espace de bon fonctionnement ? 1.1
- › Quels acteurs du territoire associer ? 1.3
- › Recueillir les données et études existantes 1.4
- › 1^{ère} analyse du cours d'eau et de ses affluents : quels secteurs à enjeux ? 1.5
- › Préparer la concertation 1.6
- › Organiser la démarche 1.6

Espace de bon fonctionnement concerté : un choix environnemental et socio-économique

3 à 6 mois

2 DIAGNOSTICS ET DÉFINITION DES OBJECTIFS CHAPITRE 2

- › Analyse du contexte socio-économique et politique : enjeux territoriaux, usages, analyse foncière, cartographie des acteurs, plans de gestion existants 2.1
- › Analyse du contexte environnemental : hydrogéologie, biogéochimie, biologie, hydraulique, morphologie 2.3, 2.4 et 2.5

Détermination des styles fluviaux, évolution des pressions, diagnostic du territoire et 1^{ères} pistes de scénarios pour l'espace de bon fonctionnement

6 à 12 mois

3 PROPOSITION ET CHOIX DE PÉRIMÈTRES CHAPITRE 3

- › Déterminer les périmètres d'espace de bon fonctionnement optimal et nécessaire 3.1 à 3.6
- › Déterminer des scénarios associés 3.7.1 et 3.7.2
- › Présenter les périmètres et les scénarios associés avec les fonctions et services rendus dans chaque cas 3.7.3 et 3.7.4
- › Prévoir une information dédiée aux élus dont les élus de l'aménagement du territoire 3.7.5
- › Développer l'argumentaire : fonctions / services rendus, arguments sociaux, économiques et politiques pour le choix du scénario final 3.8.1
- › Présenter la cohérence avec les outils réglementaires en place

Analyser les enjeux territoriaux

Cartographier le territoire et ses différents périmètres réglementaires

Regarder les usages sur la rivière pour avoir une vision des enjeux socio-économiques

Repérer la dynamique économique autour de l'eau

Mettre en perspective le passé et l'avenir de la rivière dans le territoire

Identifier les enjeux futurs de gestion de l'eau

Repérer et écouter les acteurs du territoire pour cerner leurs intérêts et leurs besoins

Quelques études éventuelles pour un état des lieux

 Il ne s'agit pas de les réaliser toutes... mais d'aller chercher certains éclairages complémentaires

Etude sociologique	Perceptions, attachements, peurs Usages : irrigation, hydroélectricité, pêche, canoë-kayak, etc. Usages discrets : promenades, baignades, pique-nique, siestes, etc. Pratiques riveraines
Etude économique	Usages, emplois, activités économiques, chiffres d'affaires générés par le cours d'eau lui-même ou par sa présence sur le territoire
Etude historique	Histoire du cours d'eau dans le territoire : usages passés et présents, évolution au fil du temps, choix d'aménagements, les événements marquants
Etude territoriale actuelle ou prospective	Projets territoriaux actuels ou à venir
Etude de faisabilité foncière	Analyse de la difficulté à mobiliser ou acquérir des terrains : fort morcellement parcellaire, beaucoup de propriétaires ou de types de propriétaire, forte pression foncière

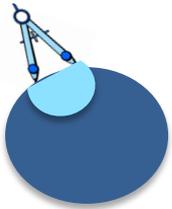
Quelques études éventuelles pour un état des lieux Exemple du Guiers

- analyse historique concernant la rivière (documents et cartes)
- interview de 15 communes sur 42
- Questionnaire diffusé aux autres communes, au département, à GRT Gaz, aux hydro-électriciens, au PNR, au monde associatif



- ✓ repérer les pratiques et usages sur la rivière
- ✓ identifier les enjeux et les attentes des acteurs locaux
- ✓ recueillir des données historiques, sociales et techniques pour le tracé et pour la concertation

Organiser la concertation



Périmètre de la concertation : sur quoi porte-t-elle exactement ?

Cadre de la concertation : qui est convié aux réunions de concertation ? Combien de réunions va-t-on organiser ? Comment sera pris en compte ce qui est dit dans ces réunions de concertation ?



Processus de décision : qui décide et quand ? Comment ce qui a été produit viendra-t-il alimenter le processus de décision ?

Former les élus et les participants aux réunions ?



Organiser la concertation Exemple de l'Aude



- ✓ **18 mois de concertation entre 2011 et 2013**
- ✓ **3 commissions thématiques : infrastructures-réseaux, agriculture, carriers**
- ✓ **17 commissions géographiques (177 communes concernées)**
- ✓ **une démarche suivie en commission locale de l'eau (CLE)**

Organiser la concertation Former élus et participants aux réunions ?

En cours de concertation sur le Drac Isérois, une « séquence pédagogique » : comment fonctionne un cours d'eau ?



Les élus ont :

- compris des choses qu'ils observaient sur le terrain
- pris conscience des répercussions amont-aval

Conditions de réussite de la concertation

Confiance dans les parties prenantes à la concertation

- Mieux se connaître pour mieux se comprendre
- Partager le diagnostic
- Partager les objectifs du projet

Confiance dans le processus

- ✓ J'ai confiance dans le fait que... je vais être écouté-e
- ✓ J'ai confiance dans le fait que... l'animateur est neutre et garant du bon déroulement de la concertation
- ✓ J'ai compris comment ce que nous produisons viendra nourrir le processus de décision



Les différents types de réunions dans la démarche de concertation



Les réunions « *d'écoute* »

- Etablir un rapide pré-diagnostic



Les réunions « *apport de connaissance* »

- Comprendre le fonctionnement d'un cours d'eau

Les réunions « *état des lieux* »

- Etablir un diagnostic partagé par tous



Les réunions « *élaboration des scénarios* »

- Enrichir les scénarios avec une vision usagers ou « *cotation des scénarios* »
- Renseigner les analyses multicritères

L'espace de bon fonctionnement : délimitation et déclinaison opérationnelle

Journée ARRA - Ambérieu-en-Bugey le 18 mai 2017

Concertation avec l'outil cartographique



Concertation avec l'outil analyse multicritères

	Scénario 1 ambition minimale	Scénario 2 ambition intermédiaire	Scénario 3 ambition forte	Commentaires (entre parenthèses : réponses apportées aux effets négatifs)
Effets sur les fonctions écologiques				
Morphologie - équilibre géomorphologique	++	+++	+++	Profil en long équilibré pour tout scénario, pas de régulation pour S1
Morphologie - continuité sédimentaire latérale	++	+++	+++	Continuité latérale favorisée par S2 et S3
Morphologie - continuité sédimentaire longitudinale	+	++	+++	Transit aval favorisé par S2, zone de régulation favorisée par S2 et S3
Morphologie - habitats aquatiques (diversité faunes, substrats)	++	+++	+++	Diversité des habitats favorisée par S2 et S3
Morphologie - mosaïque des milieux humides et terrestres	+	++	+++	Mosaïque des habitats optimale pour S3
Hydraulique - bon écoulement et zone d'expansion de crue	++	+++	+++	Restauration de zones d'expansion de crue pour S2 et S3
Hydraulique - connectivité des milieux annexes	+	++	+++	Connectivité des milieux annexes optimale pour S3
Hydrogéologie - connexions avec la nappe	+	++	+++	Connexions avec la nappe favorisée par S2 et S3
Biogéochimie - autoépuration au sein du lit mineur	++	+++	+++	Autoépuration satisfaisante, optimisée pour S2 et S3
Biogéochimie - effet tampon des zones rivulaires	++	++	+++	Effet tampon satisfaisant, optimisé pour S3
Biologie - faune - poissons macroinvertébrés	++	+++	+++	Faune aquatique optimisée pour S2 et S3
Biologie - faune - oiseaux, batraciens, odonates, chiroptères...	+	++	+++	Autre faune favorisée par S2 puis S3
Biologie - flore - diversité de la ripisylve	+	++	+++	Ripisylve favorisée par S2 puis S3
Biologie - flore - espèces protégées (dans zone humide)	0	++	+++	Especies protégées favorisée par connexion zone humide en S2 et S3
Biologie - corridors - fonctionnalité des TVB	+	++	+++	Corridors optimisés pour S2 puis S3
Effets sur les services rendus par le cours d'eau				
Amélioration de la ressource en eau	0	+	++	Non optimale pour des problèmes intrinsèques
Amélioration de la qualité physico-chimique du cours d'eau	++	+++	+++	Proportionnelle à l'autoépuration
Écrêtement des crues	+	++	+++	Proportionnel aux zones d'expansion de crue
Réduction de la vulnérabilité sur les biens et les personnes	+	++	+++	Proportionnel à l'écêtement
Fonctionnalité des réseaux secondaires (EP, fossés...)	0	0	0	Absence de réseau secondaire
Attractivité du paysage - valorisation	++	+++	+++	Milieu déjà attractif rendu plus ouvert
Effets sur les usages				
Pratiques agricoles	-	-	-	Modification de pratiques agricoles (modalités à définir)
Hydroélectricité	-	-	-	Transit solide pour S1, production bois mort pour S2 et S3 (ouvrages)
Réseaux	0	0	-	Réseau AEP impacté pour S3 (à déplacer sur 300 m)
Captage AEP	0	+	++	Meilleure alimentation / productivité du captage
Pêche	+	++	+++	Augmentation du nombre de point d'intérêt
Agrément (promenades, pique-nique...)	+	++	++	Promenades sur digue remplacées par sentier en ZH
Sports d'eau vive	0	-	-	Ne répond pas à l'attente des usagers (hauts-floids) (changement de pratique)
Contributions aux autres politiques				
Trame verte et bleue	+	++	+++	Proportionnel aux corridors écologiques
Lutte contre les inondations (directive inondation)	+	++	+++	Proportionnel à la réduction de la vulnérabilité
Atteinte du bon état écologique (directive cadre sur l'eau)	++	++	+++	Proportionnel aux indicateurs qualité eau, poissons, macroinvertébrés
Adaptation au changement climatique	0	+	+	Faible sensibilité car suit les impacts hydrologiques en amont
Effets sur le foncier				
Agricole	-	-	-	Zone agricole : 8,5 à 23,2 ha de S1 à S3 (modalités à définir)
Urbain et industriel	0	0	-	Projet de zone d'activité : 2 ha en EBP pour S3 (modification du projet)
Coûts évités sur l'entretien des aménagements (digues, protections, etc.)	-	-	0	Confortement de digue évité pour S1, réduit pour S2 (réglé), optimisé pour S3 (suppression)

Un éclairage économique possible pour venir compléter l'analyse multicritère...

Inventorier les bénéfices sociaux et économiques

- pour l'état des milieux aquatiques
- pour les activités socio-économiques liées
- pour les secteurs, populations ou territoires concernés

Evaluer les coûts des scénarios

- ordre de grandeur macroéconomique avec de fortes incertitudes



La concertation : faire appel à un professionnel ?

L'appel à un professionnel de la concertation :

- n'est pas à préconiser de façon systématique...
- est sans doute souhaitable lorsqu'il y a risque de conflits locaux ou de fortes oppositions

A quoi s'engage un professionnel de la concertation ?

- ✓ posture de neutralité
- ✓ garant du processus de concertation
- ✓ respect du périmètre de la concertation
- ✓ prise de parole équilibrée entre les différentes parties prenantes
- ✓ pas de prise de position de sa part sur le fond du sujet traité

L'espace de bon fonctionnement : délimitation et déclinaison opérationnelle

Journée ARRA - Ambérieu-en-Bugey le 18 mai 2017



Merci de votre attention



ASSOCIATION
RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE



**SAUVONS
L'EAU!**